

# Réunion du Conseil Municipal du 21 mai 2024

## PROCES-VERBAL DE SÉANCE

*L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.*

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

### Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, ERNEST David, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, PAUPERT Jérémie, VALET Pierre-Vincent.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie (excusée).

### Points à l'ordre du jour :

Mise aux normes des systèmes d'assainissement collectif : attribution du marché et demande de subvention ; Tarification Sociale de la cantine scolaire : convention triennale avec l'Agence de Services et de Paiement ; Souscription à la prestation de service « mise en conformité du RGPD » de Cantal Ingénierie & Territoires ; Convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école avec Cantal Ingénierie & Territoires et questions diverses

### Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre-Vincent VALET est désigné secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

- Mise aux normes des stations d'assainissement collectif : attribution du marché

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour le marché public des travaux de mise aux normes des stations d'assainissement a eu lieu du 14/03 au 17/04/2024, à la suite de laquelle la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie.

Ce marché public est composé de deux lots :

- lot 1 : création de 4 stations avec filtres plantés de roseaux
- lot 2 : réhabilitation des réseaux d'eaux usées sans tranchée.

Au vu de l'avis de la CAO, il propose à l'assemblée de retenir les offres les mieux disantes et de confier les marchés de travaux suivants :

- lot 1 : groupement solidaire d'entreprises STEP CONCEPT et CANTUEL pour un montant de 718 286,75 € HT.
- lot 2 : entreprise OREA pour un montant de 76 479,00 € HT.

De la même manière, une consultation a été lancée pour la réalisation des contrôles des travaux de réseaux avant réception, une seule offre de l'entreprise CITEC a été reçue et retenue par la CAO pour un montant de 2 208 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise que les acquisitions foncières seront signées prochainement ; les travaux pourraient ainsi débuter courant juin, avec une fin estimée début 2025.

▪ **Mise aux normes des stations d'assainissement collectif : demande de subvention à l'agence de l'eau Adour Garonne**

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux de mise aux normes des 4 stations d'assainissement collectif s'élève à 868 473,75 € HT.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne pour un montant de 418 571,32 €.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Tarifification sociale de la cantine : convention avec l'Agence de Services et de Paiement (ASP)**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de renouveler la convention triennale relative à la tarification sociale de la cantine avec l'ASP. Il rappelle que ce dispositif permet aux familles ayant un Quotient Familial inférieur à 1000 € de bénéficier de la cantine à 1 € ; il propose de renouveler cette convention pour les trois prochaines années.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Souscription à la prestation de service « mise en conformité du RGPD » proposée par Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les collectivités territoriales sont soumises au Règlement Général de Protection des Données ; afin d'être en conformité, la commune de Prunet a souscrit une prestation auprès de Cantal Ingénierie & Territoires.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette prestation pour une durée de trois ans.

Accord du Conseil Municipal.

## ▪ Maintenance informatique école : Convention Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la convention avec CIT pour la mission d'assistance à la gestion de la maintenance informatique de l'école, est arrivée à échéance.

Le coût de la prestation est de 600,00 € TTC par an pour la prestation socle (assistance téléphonique et 2 interventions sur site), il propose de renouveler cette convention pour une année.

Accord du Conseil Municipal.

## Questions diverses

### ▪ Divers

- Travaux de voirie aux Rouquets en cours : problème de coffret électrique sur le parking à déplacer, suppression de la tranchée prévue initialement à la demande des habitants.
- Salle Polyvalente : Permis de Construire en cours d'instruction, appel d'offres à venir.
- Gratuité des 18 ans : le Conseil Municipal décide que la gratuité de la salle polyvalente pour les résidents de la commune ne pourra pas être appliqué pendant la durée des travaux, il n'y aura pas non plus de report possible.
- Réunion avec les parents d'élèves le 21 mai : demande d'ouverture de la garderie de 7h15 à 18h45 pour 2024/2025 à étudier selon les plannings des agents
- Echange de terrains avec la famille Lacoste signé, les travaux de création de la plateforme du Point d'Appoint Volontaires vont débuter prochainement.
- Escarpidou : les 1ers candidats sélectionnés n'ont pas donné suite à leur visite ; d'autres candidatures vont être étudiées.
- Terrains Bac : demande de piquetage par le géomètre en cours.
- Point sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner : 5 DIA ont été traitées depuis le début de l'année.
- Tour de garde du bureau de vote pour les élections européennes du 09 juin.

## Tour de table

- Trous dans la voirie : enrobé commandé - réfection à faire dès retour du beau temps
- Projet de création d'une MAM : renonciation des porteuses du projet
- Intervention pour recherche de fuite entre les sources et la station de Moynac prévue le 22/05

**Le Maire :**  
**David ERNEST**

**Le secrétaire de séance :**  
**Pierre-Vincent VALET**